



COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

SERVICE ETAT CIVIL

ARRÊTÉ N°2025ARRT098

OBJET : DELEGATION DE FONCTION
OFFICIER D'ETAT-CIVIL
A Mme Sonia RICHOU,
Conseillère Municipale

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de Villeneuve-lès-Maguelone,

VU la loi du 05 avril 1884,

VU l'article L.2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'empêchement du Maire et des Adjointes en exercice,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Madame Sonia RICHOU, Conseillère Municipale de la Commune de VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, est déléguée sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place et concourt avec nous, pour exercer les fonctions d'officier d'état civil.

ARTICLE 2 :

En sa qualité d'officier d'état civil, **Madame Sonia RICHOU** célébrera les cérémonies qui auront lieu :

Les jeudi 3 avril , vendredi 16 mai et samedi 17 mai 2025

en la Mairie de VILLENEUVE-LES-MAGUELONE.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Chef de service de la Police Municipale ainsi que Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Villeneuve-lès-Maguelone sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la mairie.

Publié le

21 MARS 2025 -

Pour extrait conforme
En Mairie le 19 mars 2025
Le Maire
Véronique NEGRET

